



# Infos 2021-2022

Dans le cadre de l'opération « Un jouet pour chaque enfant », Madame Bayon et sa classe de CE2 de La Rivière-Saint-Sauveur sont venues déposer les jouets collectés par toute l'école à la mairie de Honfleur.

À Mesdames et Messieurs, les habitants de Honfleur-Vasouy

Madame, Monsieur,

À l'aube de la nouvelle année, nous avons souhaité vous adresser ces quelques pages d'informations que je vous laisse découvrir. Je sais que vous y êtes attentifs et que vous les attendez toujours avec impatience.

Les années et les mois que nous venons de vivre n'ont pas été faciles, je le sais, et je remercie sincèrement, pour leur patience et leur exemplarité, les Honfleuraises et les Honfleurais qui, depuis des mois, subissent cette pandémie, en faisant le maximum pour respecter les gestes sanitaires prescrits.

J'espère de tout cœur que cette année 2022 qui approche sera enfin l'année où nous verrons disparaître le Covid et ses méfaits. Mais nous avons à construire l'avenir de Honfleur, et notre vie quotidienne avec elle. Il y aura des jours meilleurs, j'en suis certain. C'est pour cette raison que nous travaillons sur de nombreux dossiers, et notamment sur la grande étude des mobilités, des flux et de l'aménagement de l'entrée Est – qui démarre à partir du Bassin du Centre et qui va jusqu'au pied du Pont de Normandie.

Il convient d'anticiper toutes les problématiques qui se présentent ou se présenteront demain à Honfleur et d'étudier sur le long terme les perspectives en matière de circulation, de stationnement, de logement, de locations saisonnières touristiques, de commerces traditionnels, de services de santé publique, de rupture numérique, de développement durable et de transition écologique...

Comment apporter notre pierre à cet édifice qui est « le Honfleur de demain » ? Nous reviendrons sur cette importante étude.

En attendant, plusieurs articles forment ce bulletin. J'ai souhaité en profiter pour vous souhaiter de belles fêtes de Noël et de fin d'année, avec vos familles, vos proches.

Puissiez-vous, pendant ces quelques jours, oublier tous les soucis, les problèmes du quotidien, et profiter pleinement de cette trêve de Noël, qui nous apporte la tolérance, l'ouverture, la solidarité et qui doit nous apprendre également à conserver une certaine stabilité et une certaine sagesse dont nous avons tant besoin en ce monde qui donne l'impression parfois de ne plus savoir où il va.

Dans les tourments du monde, dans les difficultés, nous nous raccrochons toujours à nos racines. Regardez Honfleur, regardez ses ciels, regardez ses eaux et ses bassins, regardez son patrimoine : l'église Sainte-Catherine, la Lieutenance. Ils sont toujours là. Ils ont franchi les siècles. Honfleur aura 1 000 ans en 2025. Elle en a vu des guerres, des pandémies. Elle a toujours eu confiance en son avenir. Elle a eu raison. Faisons de même.

*Bien Amicalement  
Michel Lamarre*

Michel LAMARRE  
Maire de Honfleur  
Président de la CCPHB



## LA SOUSCRIPTION POUR RESTAURER LA CHALOUPE SAINTE-BERNADETTE EST ENFIN LANCÉE !



En septembre dernier, le maire de Honfleur, Michel Lamarre, a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour sauver la chaloupe.

À Honfleur, il est de nombreux bateaux que le temps et les tourments de la mer ont abîmé. La Sainte-Bernadette, chaloupe construite aux chantiers Méterie, à Honfleur, en 1926, en est un. Alors que l'association *La chaloupe d'Honfleur* l'avait restaurée une première fois dans les années 90, elle a décidé, l'an dernier, en 2020, de la céder à la Ville, dans l'espoir de la sauver une nouvelle fois. Les bateaux classés monuments historiques, comme celui-ci, ont, en effet, besoin de soins constants.

Le maire, Michel Lamarre, n'a pas voulu que ce bateau, monument historique et témoin de la pêche à Honfleur, parte pour une autre ville. Il s'est battu, aux côtés des membres de l'association, notamment Messieurs Defosse, Morice, Troussel, Louvet et de la Fondation du Patrimoine, pour que la chaloupe reste dans sa ville.

### 100 000 € sont nécessaires à sa restauration

Ainsi, cet ancien bateau de pêche est aujourd'hui propriété de la Ville de Honfleur. Élément désormais incontournable du patrimoine honfleurais, la chaloupe Sainte-Bernadette doit maintenant subir de nombreux travaux pour être remise en état. C'est le chantier naval du Poudreux, à Honfleur, qui en aura d'ailleurs la charge, avec des méthodes classiques et des matériaux identiques à ceux d'origine. Un travail titanesque qui redonnera à ce bateau une réelle protection hivernale ainsi qu'une fixation rénovée du moteur (réalisée par l'Atelier Mécanique

Marine Honfleuraise) lui permettant de naviguer, à l'avenir, en toute sécurité, dans le port.

Pour mener à bien ce chantier, estimé à un peu plus de 100 000€ HT, les concours de l'Etat, de la Région et du Département ont été sollicités, et une souscription publique a été lancée, en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Environ 10 000€ sont espérés avec cette collecte publique. Lundi 27 septembre, à 16h, en mairie, Michel Lamarre a signé la convention de partenariat avec la Fondation, lançant ainsi officiellement les travaux de restauration.

**Vous aussi, Honfleurais, pouvez participer à la restauration de ce monument de notre patrimoine ! Et sachez que tout don auprès de la Fondation du patrimoine vous permet de bénéficier d'une déduction d'impôt. Informations pratiques sur le site de la Fondation du Patrimoine.**

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chaloupe-sainte-bernadette-a-honfleur.fr>



La chaloupe a besoin de nombreux travaux de restauration avant d'être remise à l'eau.

**Pour information, en 2022, la chaloupe sera associée au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime de la Lieutenance, qui doit ouvrir ses portes également cette année-là.**

## DEVOIR DE MÉMOIRE : TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL SUR L'ENFER DES CAMPS



Ginette Kolinka et Michel Lamarre, Maire de Honfleur.

« Je vais vous surprendre mais... Hitler n'aimait pas les Juifs ! » C'est sur ce trait d'humour que Ginette Kolinka, ancienne déportée du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, a lancé sa conférence au Grenier à Sel le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Invitée par William Boelen et Michel Lamarre, maire de Honfleur, l'élégante Ginette Kolinka a ainsi, pendant plus d'une heure trente, raconté, en détails, l'enfer de ce qu'elle avait vécu alors qu'elle n'avait que 19 ans. « J'ai été déportée par le convoi 71, le 13 avril 1944. Dans le train qui devait nous emmener au camp, il n'y avait ni chaises, ni tables. C'étaient des wagons vides. On s'y est entassés, comme des bestiaux. Il y avait une espèce de seau au milieu : c'était la tinette, pour se soulager. Mais se soulager... devant tout le monde ? C'était tellement humiliant », a-t-elle raconté, devant près de 120 personnes admiratives de son courage.

### Elle a conservé son tatouage du camp

Avec sérieux et quelques notes d'auto-dérision, Ginette Kolinka a ensuite détaillé son arrivée au camp : « Les nazis ont emmené les femmes dans un bâtiment vide et nous ont ordonné de nous déshabiller. Moi, j'ai enlevé mon pull, timidement, mais il fallait, en fait, tout enlever. J'étais malade

de honte d'être vue par des femmes que je ne connaissais pas. Je n'avais jamais, à l'époque, vu le corps d'autres femmes ! Je me cachais comme je le pouvais avec mes mains, les seins, le sexe. Et puis on m'a mis un tatouage, le numéro 78599. On m'a rasée : le sexe, les cheveux... les nazis avaient vraiment pensé à tout pour nous humilier », décrivait-elle encore. Les jours et les nuits, les réveils à coups de bâton, le travail sur le camp, la maigreur des repas pris chaque jour, l'inquiétude de ne plus jamais revoir les siens... Ginette Kolinka n'a ainsi évincé aucun détail de l'horreur physique et psychologique qu'elle a subi. Après quelques mois à Auschwitz, Ginette Kolinka a ensuite été déportée vers les camps de Bergen-Belsen, Ragun et Theresieustadt avant d'être enfin libérée, en mai 1945.

### « Des passeurs de mémoire »

« J'espère que vous serez, tous, des passeurs de témoin. Il faut parler de cette période de notre Histoire. Il faut qu'on sache jusqu'où la haine peut transformer les gens », a-t-elle ainsi conclu son émouvante conférence.

Tout comme le public et les nombreux jeunes présents, Michel Lamarre, le maire de Honfleur, a chaleureusement remercié Ginette Kolinka pour son témoignage bouleversant et l'a invitée à revenir en juin prochain, pour une seconde conférence à destination des plus jeunes.

Michel Lamarre remercie également William Boelen d'avoir pris contact avec Madame Kolinka et de lui avoir proposé de venir à Honfleur.



Plus d'une centaine d'habitants sont venus écouter le témoignage bouleversant de Ginette Kolinka.

## SOCIAL

### UNE NOUVELLE RESPONSABLE ET DE NOUVELLES ACTIVITÉS AU FOYER DES ANCIENS

« J'essaie de vraiment bien faire les choses pour les aînés. Je tire une grande satisfaction à leur apporter un peu de bonheur ! » Aurélie Gouret est la nouvelle responsable du foyer des anciens de Honfleur. Souriante et dynamique, cette jeune mère de trois enfants arrive de la périphérie rouennaise où elle exerçait en résidence autonomie et en tant que responsable d'un service d'aide à domicile.

En attendant le retour de Corinne Chretien, directrice du foyer très estimée des anciens, Aurélie Gouret reprend le flambeau laissé par Marion Vecchiato, l'ancienne animatrice. « Les deux dernières années ont été difficiles pour les aînés. Privés de lien social avec la Covid-19, ils se sont retrouvés isolés chez eux. Alors mon défi, maintenant, est de les faire revenir ! », annonce Aurélie qui a déjà plein de projets en tête pour nos aînés. Car si les après-midi jeux et les repas du mercredi sont bien évidemment maintenus, la nouvelle responsable du foyer des anciens envisage de leur proposer, dès le début de l'année 2022, des ateliers peinture avec exposition, des ateliers sophrologie, mais aussi sur le tri et le gaspillage alimentaire. « J'envisage aussi de mettre en place des ateliers cuisine, où ceux qui participeraient partageraient ensuite un repas ensemble ou encore des visites dans certains sites culturels et patrimoniaux de notre territoire », détaille celle qui a été élevée avec ses grands-parents. « Ce public-là me parle. Je connais leur



Aurélie Gouret est la nouvelle responsable du foyer des anciens.

langage. J'essaie donc de trouver ce qui peut leur plaire et les faire sortir de leur solitude. »

2022 sera donc l'année d'un nouvel élan pour le foyer des anciens. Et Aurélie Gouret espère attirer de nouveaux aînés autour du foyer. « Notre moyenne d'âge actuelle est de 90 ans, mais le foyer est ouvert aux personnes dès 60 ans ! Mon objectif est d'attirer les 70-80 ans, notamment grâce à nos nouvelles activités. »

### UNE RESSOURCERIE A OUVERT SUR LE PLATEAU DE HONFLEUR

Le 8 novembre dernier, Michel Lamarre, maire de Honfleur et président de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, a officiellement inauguré la toute nouvelle ressourcerie du territoire, « Second Souffle BRADerie solidaire », située zone de la Fossérie, à Honfleur. Une cérémonie qui s'est tenue en présence des membres de l'association d'insertion Être et Boulot, porteuse de la ressourcerie, ainsi que de son président, Patrick Denis, et de son directeur, Pierre Levallois. Sophie Gaugain, vice-présidente de la Région Normandie, et Christophe Blanchet, député du Calvados, avaient également fait le déplacement.



Michel Lamarre, entouré du député, de la vice-présidente de la Région et des membres de l'association Être et Boulot.

Dans une ressourcerie, de quels objets parle-t-on ? Meubles, décorations, vélos... la structure répare, rénove, relooke et revend tous les objets, matériaux, matières pouvant avoir une seconde vie. « Tous ces objets ne finiront pas dans un centre d'enfouissement ou dans un centre d'incinération. Cette action contribue à réduire nos émissions de gaz carbonique et à lutter contre le réchauffement climatique », indiquait Michel Lamarre, le 8 novembre dernier. « Il s'agit également d'assurer la commercialisation de ces objets et, ainsi, de donner la possibilité à certains habitants du territoire d'acheter à moindre coût. Et pour d'autres, ce travail à la ressourcerie est également la promesse d'une seconde vie », poursuivait



Michel Lamarre entouré du personnel de la ressourcerie, du député et de la vice-présidente de la Région.

Michel Lamarre. Actuellement, une réflexion est menée, au sein de la CCPHB, autour de la méthode de collecte des déchets, ainsi que sur une harmonisation des pratiques pour le territoire.

Située sur la ZAE de la Fosseirie, à Honfleur, la ressourcerie est ouverte du mardi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 17h.  
Contact : 09 86 39 30 64. Retrouvez les actualités de la ressourcerie sur Facebook

## LES RESTOS DU CŒUR

### Michel Lamarre salue l'engagement et le dévouement des époux Marchand au sein des Restos du Cœur de Honfleur

Le 16 novembre dernier, le maire de Honfleur, Michel Lamarre, a reçu, en mairie, Jacqueline et Jean-Claude Marchand, tous deux membres très actifs de l'association des Restos du Cœur de Honfleur.

Mais après 13 années passées à la direction de cette association honfleuraise, Jacqueline, épaulée de son époux Jean-Claude, a maintenant décidé de passer le relai. Et ce, non sans émotions. « Lorsque vous êtes arrivés tous deux en 2007 au sein des Restos, vous avez décidé de donner un "coup de neuf" aux algécos. Vous avez fait de la peinture, bricolé des tables, des étagères, assuré la décoration... en un mot vous avez souhaité que les gens en difficulté qui bénéficient des Restos soient accueillis dans des lieux agréables », a ainsi salué Michel Lamarre, maire de Honfleur. « Les Restos assurent des distributions durant l'été. Ainsi, cet été, ce sont environ 80 familles qui ont été aidées régulièrement. Mais maintenant commence la saison d'hiver, et là le nombre de familles accueillies va dépasser les 130... comme quoi, votre association, chers amis, est vraiment un complément indispensable aux structures sociales existantes ».



Les époux Marchand ont été reçus en mairie le 16 novembre dernier.

Et le maire de Honfleur d'ajouter : « En ces temps difficiles, la solidarité doit être plus que jamais de mise, et chers Jacqueline et Jean-Claude, vous êtes l'exemple même de ce dévouement et de cet investissement au service des personnes dans le besoin. »

Désormais, Catherine Loison est la nouvelle responsable de l'antenne locale des Restos du Cœur.

L'association est située quai Tostain.  
Horaires : de décembre à fin mars,  
les mardis et vendredis de 9h à 11h et,  
de mai à novembre, le jeudi de 9h à 11h  
Contact : ad14.honfleur@restosducoeur.org  
Tél. : 02 31 89 46 47

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## DÉFI « ASSIETTES VIDES », SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE... LES ÉCOLES DE HONFLEUR VONT PLUS LOIN DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



À l'école Champlain, personnels de cantine et animateurs ont été acteurs du défi « assiettes vides », lundi 22 novembre 2021.

Sur une proposition du Conseil Communal de Développement Durable et à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), du 20 au 28 novembre dernier, les écoles de Honfleur ont poussé encore plus loin leurs efforts en matière de développement durable et ont mis en place le défi « assiettes vides ». Au menu : après chaque repas servi dans les cantines des groupements scolaires du centre-ville et du Plateau, les animateurs et personnels de cantine ont trié et pesé les déchets laissés dans les assiettes.

Au cours de cette semaine, des composteurs ont été également installés sur chaque site (Caubrière et Champlain) pour récolter les déchets compostables des cantines. « Là encore, notre but, ensuite, est d'utiliser ce compost dans les jardins des écoles pour montrer aux enfants les bonnes pratiques de production et de consommation », détaille Natacha Potel, directrice de Caubrière.

Parallèlement à cela, une armoire à dons a été mise en place à l'entrée de l'école Beaulieu, au cours de cette semaine d'action. « Elle [est] ouverte à tous ceux qui auront envie de faire un don d'objet, en bon état ou facilement réparable. Ensuite, ces objets seront récupérés par les ressourceries du territoire, réparés si besoin, puis revendus », poursuit Natacha Potel. Une autre a également été mise en place par le groupement scolaire du Plateau.

Des actions qu'encouragent fortement la Ville de Honfleur et la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB). « L'action dans les écoles est essentielle pour accompagner tout le travail éducatif des enseignants en direction des élèves, citoyens de demain », commente Nicolas Pubreuil, adjoint à la Jeunesse, aux Affaires Scolaires et au Développement Durable.

Les efforts ne s'arrêtent pas là pour les enseignants et écoliers honfleurais : après cette première étape, un travail sera mené, à l'école Caubrière, au cours de l'année, sur le gaspillage du papier et les élèves seront sensibilisés au recyclage des bouchons, qui, grâce à l'action de valorisation faite par l'association B276, contribue au financement d'équipements pour les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, la ville de Honfleur s'est lancée dans la démarche « Territoire engagé pour la nature » (TEN), action phare du plan national pour la biodiversité. Cette initiative vise à valoriser, par un label, les collectivités dont les projets de développement intègrent une prise en compte de la biodiversité.

## LES DÉCORATIONS DE NOËL 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de 1500 boules de Noël posées

120 jours nécessaires à la création, la pose, la dépose et la réparation du matériel pour l'équipe des manifestations

188 sapins installés et 115 autres décorations (couronnes, cadeaux, sucres d'orge...)

75 décorations « Etoiles » fabriquées par nos services

22 agents de la ville mobilisés (ponctuellement, en fonction des missions)

Et de nombreux autres décors créés avec des branchages et végétaux récupérés en pleine nature



## UN NOUVEAU VISAGE POUR LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE EN 2022

Au cours du mois de janvier 2022, les travaux vont reprendre, place de l'Hôtel-de-Ville, à Honfleur. En effet, un gros chantier de requalification de la place est prévu et doit durer cinq mois et demi.

D'ici la fin du printemps, donc, adieu le parvis bitumé de cette place. Les élus ont fait le choix de paver l'entièreté de cet espace, allant du parvis de la mairie à l'emplacement où s'installe, chaque année, le carrousel. Sera également pavé l'actuel parking situé quai de la Quarantaine (sur le côté nord-est de la mairie), pour donner une cohérence à l'ensemble, donner de l'espace aux piétons et redonner ses lettres de noblesse à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Un nouveau perron en granit va également être installé autour l'Hôtel-de-Ville, ouvrant ainsi la perspective vers l'avant-port.

Pour ce chantier, du pavé de grès de type Napoléon sera utilisé au sol. Des arbres – avec jardinières amovibles – seront plantés et des bancs installés. Enfin, l'accès PMR à la mairie se trouvera facilité grâce au perron élargi depuis l'angle Est du bâtiment.

En ce début d'année 2022, des travaux de réhabilitation de la chaussée vont également démarrer rue Marcel Liabastre.



La place de l'Hôtel-de-Ville va être totalement pavée courant 2022.



## DÉMOLITION DES TOURS B1-B2 AUX MARRONNIERS-CANTELOUP



Michel Lamarre et Jean-Léonce Dupont, président du Conseil Départemental du Calvados et d'Inolya, le 12 juillet dernier.

L'un des grands temps forts de l'année 2021 à Honfleur fut, cet été, la démolition des tours B1 et B2 du quartier des Marronniers-Canteloup. Avec beaucoup d'émotion, de nombreux habitants de ce quartier ont ainsi vu une partie de leur histoire

s'effondrer avec ces immeubles. « C'était très dur de voir ces tours tomber. Ici, ce sont mes meilleurs souvenirs d'enfance », témoignait Aurélia, une ancienne habitante de ce quartier emblématique de Honfleur. La raison de cette déconstruction ? « Ces bâtiments, érigés dans les années 60, ne répondaient plus aux normes actuelles des logements, tant en termes de confort que de sécurité », argumentait Inolya, l'office public de l'habitat du Calvados, premier bailleur social du Département.

**Un dossier spécial sera consacré à ce quartier dans le prochain bulletin municipal. Vous y retrouverez des témoignages sur la grande époque de ce lieu de vie, mais également les projets qui s'y créent.**



## Michel Lamarre, le Maire de Honfleur, a rendu hommage à la mémoire de :

« **Le Père François CASSIGNEUL** était né à Cabourg en 1928. Il a été ordonné prêtre en 1954. Il a notamment officié en tant que curé de Saint-André de Caen de 1984 à 1991. Puis il est arrivé comme chapelain à Notre-Dame de Grâce en 1991, succédant au Père Boileau. Il en est parti en 2004. Il fut à l'initiative du carillon extérieur de la chapelle de Grâce ainsi que de l'installation du nouvel orgue de la chapelle. Il fut également aumônier de l'hôpital. À son départ de Honfleur, le Père Cassigneul est devenu aumônier au monastère des Bénédictines de Caen. La cérémonie religieuse à sa mémoire aura lieu ce jeudi 30 septembre à 10h en l'église Saint-André de Caen. Au nom des Honfleurais et des habitants du canton qui l'ont connu, j'adresse à la famille du Père François Cassigneul nos très sincères condoléances. »



« **Jean-Marie Luc BLANPAIN** vient de nous quitter à l'âge de 74 ans. Les Honfleurais et les artistes qui l'ont bien connu sont tristes. C'était un homme et un artiste au caractère entier, à l'humour bien personnel. C'était un personnage attachant et un artiste populaire qui maîtrisait de nombreuses techniques picturales : l'huile, l'aquarelle et la gravure pour laquelle il excellait. Il était attaché à notre cité qu'il aimait énormément. Il s'y était installé, et ne l'a plus quittée. On le rencontrait souvent dans le quartier Sainte-Catherine où il vivait. Celles et ceux qui l'ont côtoyé se souviendront de lui. Au nom de la municipalité, j'adresse mes condoléances à sa famille et à ses amis, et j'espère qu'il repose désormais en paix et qu'il a retrouvé les artistes honfleurais qui l'ont précédé. Comme tous les artistes, il continuera à vivre à travers son œuvre et tous les tableaux qu'il a peints. »



Elle avait certainement appris à lire à de nombreux Honfleurais. **Lucette REDET**, ancienne institutrice honfleuraise, est décédée à l'âge de 92 ans. « Madame Lucette Redet est née en 1929 à Genneville. Elle est entrée dans l'enseignement en 1959 et a pris sa retraite en 1985. Au début de sa carrière, elle enseigna à l'école de la rue Barbel dans des classes plutôt difficiles, puis plus tard elle se consacra aux petits élèves du Cours Préparatoire, jusqu'à la fin de sa carrière à l'école de la rue Albert 1<sup>er</sup>. A partir de 1966, elle travailla avec Monsieur Alain Bénard qui a, lui aussi, laissé d'excellents souvenirs au sein de la Ville de Honfleur. Madame Redet fut une enseignante consciencieuse, passionnée, et très appréciée, tant de ses collègues enseignants que de ses élèves qui, plus tard, lorsqu'ils la rencontraient dans les rues honfleuraises, étaient toujours heureux de la saluer et de lui donner de leurs nouvelles. Madame Redet habitait Honfleur depuis 1951, dans la maison de famille de son mari. Elle est décédée le 20 août dernier à l'hôpital de Cricquebœuf en présence de son fils unique qui l'a toujours accompagnée et a veillé sur elle, notamment pendant les dernières années de sa vie où elle a connu de graves et difficiles problèmes de santé. A Monsieur Paul Redet et à sa famille, je présente mes condoléances et les assure de notre reconnaissance pour les valeurs qu'a apportées Madame Redet à de nombreux petits Honfleurais. »



« **Didier DELAHAYE** était un employé modèle (ancien agent des services techniques), spécialiste en matière de peinture, qui a beaucoup travaillé dans les écoles, dans les bâtiments publics, et qui est décédé à l'âge de 71 ans. C'était un homme qui aimait aider les autres. Madame Lemonnier m'a représenté à la cérémonie d'inhumation à laquelle assistaient de nombreux honfleurais, dont d'anciens collègues de Didier qui l'appréciaient énormément. Didier aimait beaucoup sa ville. Je souhaite, au nom du conseil municipal, renouveler mes condoléances à son épouse, Marie-Hélène. »



## Raymond Destin, le président de l'association des Anciens Combattants AFN, a rendu hommage à Marcel Gimer :

« Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur **Marcel GIMER**, survenu le 6 septembre 2021 à son domicile. Monsieur Gimer était bien connu dans notre canton où ses activités proches de la nature en faisaient un défenseur raisonné de l'environnement. À 20 ans, il a été appelé à effectuer son Service Militaire. Après une courte période en Allemagne, il a été affecté en Algérie où ses services lui ont valu l'attribution de la Croix du Combattant, de la médaille de Reconnaissance de la Nation ainsi que de la médaille Commémorative des opérations de Sécurité et Maintien de l'Ordre en Algérie. De retour dans son foyer et à ses activités d'agriculteur et d'éleveur, Marcel a adhéré à l'association des Anciens Combattants du canton de Honfleur. Il pérennisait la mémoire des victimes de tous les conflits en portant le drapeau des Anciens Combattants à La Rivière-Saint-Sauveur, Ablon, Honfleur, et dans bien d'autres communes. Fidèle à ce qu'il considérait comme un devoir, il l'aura été jusqu'au bout : il était encore présent le dimanche 29 août à la commémoration de la Libération de Honfleur. Marcel était marié, avait 4 enfants (3 filles et 1 garçon). À toute sa famille, nous exprimons notre tristesse et présentons nos sincères condoléances. »

HONFLEUR



Pour tous renseignements :

Mairie de Honfleur - Place de l'Hôtel de Ville - 14600 Honfleur - Tél. 02 31 81 88 00  
mairie@ville-honfleur.fr - www.ville-honfleur.com